

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Tu te trompes, Baisemain, je n'assassine pas, et j'y ai quelque mérite quand je vois ta face et quand j'entends tes discours. Sais-tu ce qui te sauve ? C'est qu'en t'écoutant je commence à croire en Dieu et à lui demander pardon. Je ne veux plus me souiller du sang d'aucun homme, pas même du tien, misérable ! Mais que personne ne porte la main sur moi !

LE VENGEUR.

Cessons ces bravades et ces menaces. Nous sommes ici pour donner nos avis au consul, et pour les donner en liberté.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

J'ai cédé à un emportement qu'on trouvera naturel. Je m'en excuse.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Je prie aussi le consul de m'excuser.

LE CONSUL.

Dépose tes armes, ne crains rien ; je ne me partage point tes opinions, mais tu as le droit de les exprimer.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Je place ma liberté sous ta protection et sous celle du commandant de la force ouvrière : quand tu m'enverras devant les juges, j'irai.

(Il remet ses pistolets au consul.)

LE CONSUL.

Au nom de la république et de la fraternité, réconciliez-vous.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Soit !

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il n'y a point de haine dans mon cœur. (Ils se donnent la main.)

LE MINISTRE DE LA JUSTICE.

O touchant exemple de candeur républicaine ! Le mutuel pardon que s'accordent devant nous deux adversaires généreux m'encourage à proposer au conseil un grand acte de réparation sociale. Cet acte ferait couler bien des larmes heureuses. Il suffirait pour illustrer et pour sanctifier à jamais dans l'histoire la part que nous avons prise au gouvernement de notre pays.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, à part.

Quel pot de crène au sang va-t-il nous servir ?

Le ministre de la justice.

Citoyens, en même temps que nous sommes sévères et implacables pour les fauteurs du despotisme et de la superstition, et que nous poursuivons par le fer et par le feu ce crime des crimes, sachons prouver au monde que nous croyons à la bonté, à l'excellence de la nature humaine. A mesure que la justice nous enlève des citoyens et des frères, demandons à la clémence, ou plutôt à cette même justice, de nous en donner d'autres. Il existe dans les prisons, dans les cachots, dans les bagnes, des multitudes de malheureux enfans du peuple que l'on a qualifiés long-temps, que l'on qualifie encore de criminels, et qui sont simplement, aux yeux de la philanthropie et de la raison, les victimes du milieu déplorable et subversif où ils ont vécu. J'ai vu de près, comme avocat, beaucoup de ces infortunés. J'atteste que j'ai trouvé en eux plus de sentiments généreux, plus d'aspirations énergiques et fortes vers la justice et la liberté qu'il ne s'en rencontrait souvent chez leurs accusateurs et chez leurs juges. Proscrits par une société qui leur reprochait d'avoir voulu participer à ses jouissances, ils se sont cabrés et révoltés. Ce sont des âmes indignées, ce ne sont

point des âmes corrompues...

Le ministre des affaires étrangères, à part.

Au contraire !

Le ministre de la justice.

Ce ne sont point surtout des cœurs ingrats ni de faibles intelligences. Qu'ont-ils fait la plupart ? Ils ont bravé des préjugés que vous voulez, que vous devez abolir ; ils ont obéi à des instincts que vous reconnaissez respectables et sacrés ; ils ont été condamnés par des juges que vous avez déclarés indignes de rendre la justice. Nulle part la république sociale n'a été mieux comprise, saluée avec plus d'espérance et d'amour. Ah ! s'écriait dernièrement un de ces proscrits, répétant une parole célèbre, je ne sais pas si la révolution a été faite pour moi, mais je sens que je suis fait pour elle ! N'êtes-vous pas touchés, citoyens, de cette confiance et de cet amour d'un pauvre banni ? Il n'espérait plus. Son cachot était muré, il y demeurait voué aux fers et à l'infamie ; mais la république sociale apparaît et n'a qu'un mot à dire pour qu'il sorte du tombeau. Ce mot, prononcez-le, citoyens, non seulement pour lui, mais pour ses frères. Vous ne ferez d'ailleurs que vous conformer à la pratique constante des révolutions. Toutes ont senti qu'elles avaient des amis dans ces lieux de douleur, où les abus renversés savouraient de lâches vengeances, longtemps après leur chute ; toutes ont fait quelque chose pour ces prétendus criminels, en qui souvent, je l'ose dire, elles devaient saluer des précurseurs. Citoyens, grâce ou plutôt justice pour les Galilées de la république sociale ! Que la révolution sociale, la plus complète, la plus radicale et la dernière de toutes, fasse pour les victimes de la vieille morale plus que toutes les autres n'ont fait ; qu'elle donne ce soufflet aux préjugés ; qu'elle affiche dans le monde et dans l'histoire ce témoignage de sa puissance : qu'elle ne craigne pas de ressusciter les morts. Rompez les portes des cachots ; rappelez en masse à la vie, à la liberté, à l'honneur ceux qu'une justice aveugle et barbare a osé croire indignes de la vie, de la liberté et de l'honneur. Vous consolerez cinquante mille familles éplorées, vous donnerez à la patrie cinquante mille citoyens, à la république sociale cinquante mille soldats. Ne craignez point quelques retours au mal, ils seront rares comme le mal lui-même va le devenir, ou plutôt je suis convaincu qu'il n'y en aura pas. Ces pauvres cœurs s'élèveront à la hauteur du bienfait. Relevés par vous, réintégrés dans tous les droits, dans toute la dignité du citoyen, admissibles à tous les emplois, comment voulez-vous qu'ils ne deviennent pas vertueux ?

Le ministre des affaires étrangères.

Ils ont d'ailleurs si peu de chose à faire.

LE CONSUL.

Le ministre du progrès est devenu fou tout à l'heure. Je crains qu'il n'y ait une épidémie de folie dans le conseil. La parole est au ministre de l'intérieur.

Le Vengeur.

Un moment ! Je ne trouve pas que la proposition du ministre de la justice mérite d'être tournée en dérision.

Le ministre de l'instruction publique.

Ni moi ; son argumentation me paraît aussi fortes qu'éloquente.